



- La lettre d'information aux IDEL des Pays de la Loire -

NEWSLETTER NOVEMBRE 2023

## LES ACTUALITÉS DES PARTENAIRES

### Accompagnement médicamenteux à domicile

# OCTAVE

Organisation Coordination Traitements Âgé  
Ville Établissements de santé

#### OCTAVE, qu'est ce que c'est ?

**L'article 51 OCTAVE** (Organisation Coordination Traitements Personne Âgée Ville Établissements de Santé), **expérimentation nationale** co-portée par les URPS Pharmaciens Bretagne et des Pays de la Loire en collaboration avec les URPS Infirmiers, Médecins et Masseurs-Kinésithérapeutes **s'inscrit dans la modification organisationnelle des parcours de soins en hospitalisation programmée et les missions de prévention des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).**

**Adossée à un outil numérique socle (Hospiville) commun aux différents acteurs** (pharmacien d'officine, infirmier libéral, médecin traitant, praticiens de l'établissement de santé), elle propose un **accompagnement médicamenteux innovant des patients âgés de plus de 65 ans polymédiqués en amont, pendant et en aval d'une hospitalisation programmée pour prévenir les erreurs médicamenteuses.** Réellement lancée au printemps 2022 dans 12 territoires bretons et ligériens, l'expérimentation a démontré son intérêt et sa faisabilité avec plus de 800 patients concernés et 500 officines expérimentatrices.

#### Quel fonctionnement pour les infirmiers libéraux ?

Le parcours de soins OCTAVE est un levier pour promouvoir **l'accompagnement médicamenteux à domicile**, nouvel acte conventionné auprès des infirmiers libéraux entré en vigueur au 1er janvier 2022.

Pour les patients qui vous auront identifié en tant qu'infirmier habituel, vous recevrez une invitation à vous connecter à l'outil numérique Hospiville. Celle-ci vous permettra d'accéder aux informations liées à votre patient et de fluidifier les échanges entre l'ensemble des professionnels.

L'acte se fait en 3 visites au domicile, rémunérées ainsi :

- Visite 1 : AMI 5.1 \* 3.15
- Visite 2 : AMI 4.6 \* 3.15

### Pour aller plus loin...

- [Vidéo de présentation](#)
- [Guide - Accompagnement médicamenteux à domicile IDEL](#)
- [Page LinkedIn](#)

#### Association OCTAVE

Maison des Unions Régionales des Professionnels de Santé  
13E, boulevard Solférino - 35000 Rennes  
[www.octave-parcours.fr](http://www.octave-parcours.fr)

## SAVE THE DATE Les soirées du numérique par l'URPS Kinés

**L'URPS KINÉS PAYS DE LA LOIRE VOUS INVITE AUX SOIRÉES NUMÉRIQUES !**  
**SÉGUR - CYBERSÉCURITÉ - IA**

**SOIRÉES OUVERTES À TOUS LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX !**

19h30 - 22h00  
Inscriptions : 

En partenariat avec :  
  
  
  


**Laval** Jeudi 16 novembre  
**Le Mans** Jeudi 30 novembre  
**Angers** Mardi 12 décembre  
**Nantes** Mardi 21 novembre  
**La-Roche-sur-Yon** Mardi 7 novembre  
**Saint-Nazaire** Mardi 23 janvier

L'URPS Kinés Pays de la Loire organise 6 soirées numériques à destination des professionnels de santé libéraux de la région. Ces soirées sont soutenues par l'ARS des Pays de la Loire et organisées en partenariat avec l'Assurance Maladie et le GCS e-santé.

Chaque soirée permettra d'échanger autour des thématiques suivantes : le **Sécur du numérique**, la **cybersécurité** et l'**IA (Intelligence Artificielle)**.

#### Les dates et lieux des soirées :

- **La-Roche-sur-Yon** : soirée déjà réalisée
- **Laval : jeudi 16 novembre** (Espace Mayenne, 2 rue Joséphine Baker, 53000 Laval)
- **Nantes : mardi 21 novembre** (Halle 6, 42 rue de la Tour d'Auvergne, 44200 Nantes)
- **Le Mans : jeudi 30 novembre** (CCI, 1 Bd René Levasseur, 72000 Le Mans)
- **Angers : mardi 12 décembre** (Plateaux du Maine, 51 avenue du Grésillé, 49000 Angers)
- **Saint-Nazaire : mardi 23 janvier 2024** (CCI Nantes St-Nazaire, 35 rue du Général de Gaulle, CS 70405, 44602 Saint-Nazaire Cedex)

#### Le programme :

19h30 : Accueil, cocktail  
20h00 : Présentation générale et Informations sur le Sécur du numérique  
20h30 : Ateliers (Cybersécurité et Intelligence Artificielle)  
21h45 : Conclusion

**Les inscriptions sont gratuites et limitées à 40 personnes par soirée, inscrivez-vous vite !**

[Je m'inscris](#)

## Le projet « Équipe prête à partir » déployé sur l'agglomération angevine

L'expérimentation « Équipe prête à partir » est un **dispositif innovant d'accompagnement à la sortie d'hospitalisation** porté par le réseau UNA. Concrètement, les équipes interviennent au domicile des personnes sortant d'hospitalisation et dont l'état de santé, le niveau d'autonomie et les conditions de vie rendent nécessaires un accompagnement en aide et en soins à domicile.

L'expérimentation a été lancée en juin 2023 pour une durée de 3 ans sur deux territoires volontaires et mobilisés : Angers et Besançon. À Angers, le déploiement du dispositif a été confié à Anjou Accompagnement.

L'équipe de 8 professionnels formés est dimensionnée pour accompagner 200 personnes fragiles par an.

L'URPS Infirmiers n'étant pas associée au projet, nous vous conseillons de rappeler à vos patients vos coordonnées (nom, prénom, téléphone) pour qu'en cas de soins infirmiers prescrits, vous soyez correctement identifié. En parallèle, rapprochez d'Anjou Accompagnement afin de vous faire connaître et de vous identifier sur le territoire.

## Sevrage tabagique : repérer et prescrire Les Traitements Nicotiniques de Substitution (TNS)



La Structure Régionale d'Appui et d'Expertise (SRAE) en Addictologie des Pays de la Loire vous propose une **fiche pratique qui récapitule les essentiels à savoir** pour le repérage, l'intervention brève, l'initiation et l'adaptation des traitements nicotiniques de substitution.

Ce document synthétique est à destination des professionnels de santé en capacité de prescrire ou de délivrer les TNS.

[Je découvre](#)

**URPS Infirmiers des Pays de la Loire**

Immeuble SIGMA 2000  
5 Boulevard Vincent Gâche  
44200 Nantes

[www.urps-infirmiers-paysdelaloire.fr](http://www.urps-infirmiers-paysdelaloire.fr)



Vous recevez ce mail car vous êtes infirmier.e sur le territoire ligérien.  
Vous ne souhaitez plus recevoir les informations de votre URPS ?  
[Se désinscrire de la newsletter](#)